ANNEXE .VG - CONDITIONS PARTICULIERES POUR L'EXTENSION .VG

version n° 1.1 du 31 août 2012

En complément des Conditions Générales d'enregistrement de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .VG supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de Notre Site Web. Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les Conditions Générales d'enregistrement de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi. Vos contrats en cours sont en outre accessibles à l'aide de Vos codes d'accès à l'adresse : http://www.gandi.net/admin/contracts/.

Article .VG.1. Autorité de tutelle et Registre

.VG est l'extension officielle des îles Vierges britanniques. Le schéma suivant présente les différents intervenants et l'organisation du nommage pour l'extension .VG :

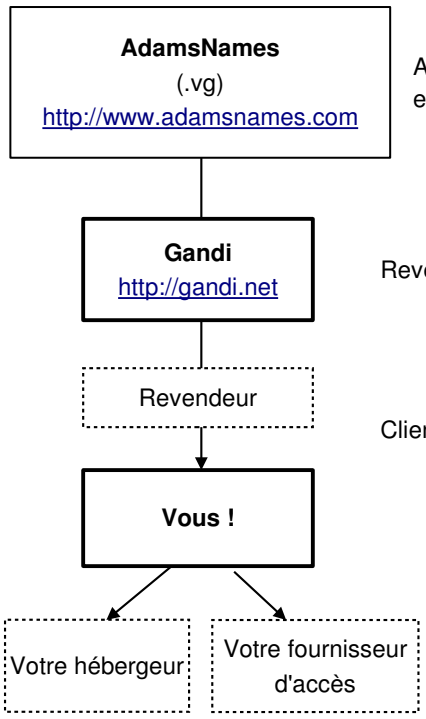

Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

Article .VG.2. Règles et conditions d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .VG, Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques au .VG, définies par AdamsNames, consultables aux adresses suivantes :

- Termes et Conditions : http://www.adamsnames.com/terms-vg/
- Politique de traitement des données personnelles : http://www.adamsnames.com/privacy-policy/

Ces documents contractuels, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés via Notre Interface, Vous lient au Registre du .VG. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Nous comme à Vous.

Article .VG.3. Conditions particulières

Nos conditions particulières sont disponibles sur : http://www.gandi.net/domain/vg/info

Les .VG sont ouverts à tous.

Pour enregistrer un nom de domaine en .VG, Vous devez respecter les conditions suivantes :

- la durée d'enregistrement est de 1 à 10 ans ;
- pour éviter la destruction d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué **au plus tard 2 jours avant la date d'Expiration** ;
- fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour à défaut le Registre du .VG peut détruire Votre nom de domaine ;
- ne pas permettre l'utilisation de Votre nom de domaine ou de tout sous-domaine à des tiers ;
- certains termes sont réservés à l'enregistrement : http://www.adamsnames.com/terms-vg/ (3.4 et 3.5) ;
- les noms de domaine commençant par deux caractères suivis de deux tirets sont interdits.

Article .VG.4. Tarifs

Nos grilles de prix sont consultables sur : https://www.gandi.net/domain/price/detail/vg

Article .VG.5. Stockage des données personnelles

Vous acceptez que le Registre du .VG accède à Vos données personnelles et les rende publiques dans une base de données Whois.

Article .VG.6. Règlement des litiges

Le Registre ne prévoit aucune procédure particulière concernant le règlement des litiges sur les noms de domaine en .VG. Il appartient aux parties soit de régler le conflit par un accord amiable, soit d'obtenir une décision de justice.

Article .VG.7. Transfert (changement de Registrar)

La demande de transfert s'initie via Notre Interface. Avant toute demande, assurez-Vous que :

- Vous avez bien fourni le code d'autorisation associé au nom de domaine concerné. Vous trouverez ce code chez Votre Registrar actuel, via le compte propriétaire ou le contact administratif ;
- Votre nom de domaine n'a pas un statut TransferProhibited ;
- Votre nom de domaine n'expire pas prochainement (Nous Vous conseillons d'initier la demande au moins un mois avant Expiration) ;
- le dernier transfert a été effectué depuis plus de 30 jours.

Le transfert effectif est soumis à validation (par email).

Lorsque le transfert est terminé avec succès, une année est automatiquement ajoutée à sa précédente date d'Expiration.

Article .VG.8. Changement de propriétaire

Pour changer le propriétaire d'un nom de domaine en .VG, veuillez Nous faxer le formulaire Gandi de changement de propriétaire, accompagné des justificatifs requis.

Le changement de propriétaire d'un nom de domaine en .VG ne modifie pas la date d'expiration du domaine.

Article .VG.9. Processus de destruction

1 jour avant la date d'Expiration, Gandi relâche le domaine au Registre. Tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont alors désactivés.

A partir de cette date, le domaine est placé en statut de Quarantaine et peut être restauré, selon les conditions décrites sur Notre Site web et/ou communiquées par Notre service clientèle. La durée de la Quarantaine est de 29 jours calendaires.

Faute de renouvellement ou de restauration dans ces délais, le Registre place le domaine en statut « Pending Delete » pour quelques jours, et détruit ensuite le domaine, qui redevient disponible à l'enregistrement selon la règle du « premier arrivé premier servi ».

-fin de l'annexe .VG-